Piste n°6 : L'Ubac

Parc national des Ecrins

(Pierre Nossereau)

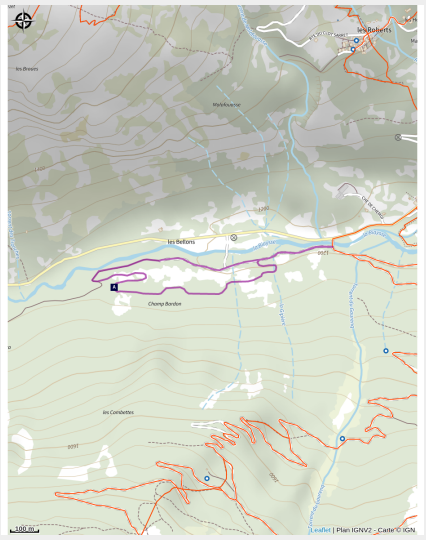

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez ici.

Distance : Boucle de 2km depuis le Pont de l'Église - environ 25m de dénivelé positif.

Itinéraire entre forêt et plaine en ubac, dans une ambiance hivernale.

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Après avoir traversé le Pont de l'Église et votre Pass en poche, lancez-vous sur cette boucle en rive droite de la Biaysse. Si vous le souhaitez, vous pouvez également partir du chalet nordique, emprunter la piste n°5 : La Biaysse et remonter la rivière en rive droite après le pont.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Hauteur : 1200 m

Niveau : Piste skieurs de bon niveau

Situation géographique

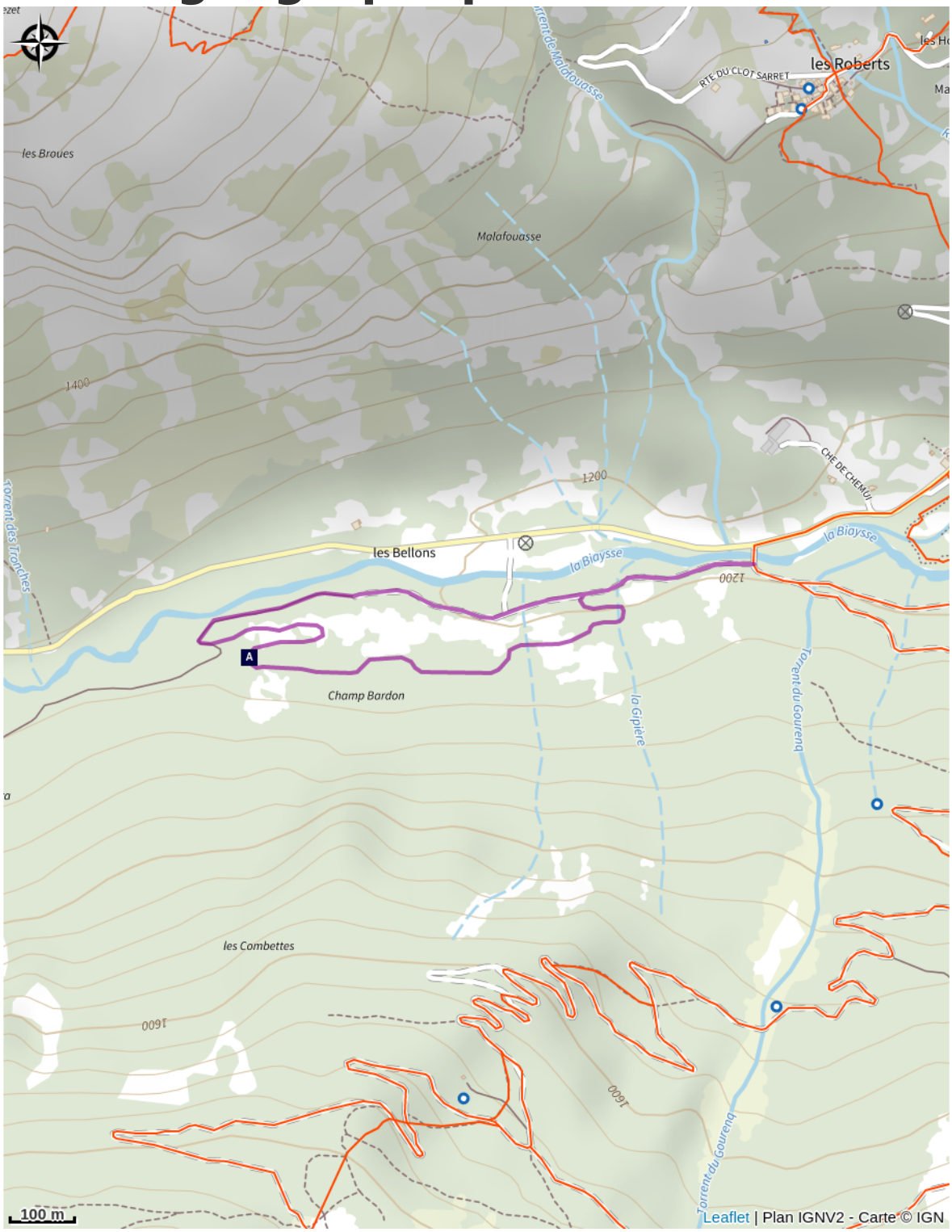

- La prêle (A)
- La barbastelle (B)
- Le cincle plongeur (C)
- L’huile de marmotte (D)
- Le mélèze (E)
- Freissinières (F)
- Le cincle plongeur (G)

Toutes les informations pratiques

⚠ **Recommandation**

Quelques règles :

→ Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques

→ Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos possibilités

→ Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, interdictions, fermeture pour risques d'avalanche

→ Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond

→ La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)

→ Emportez vos déchets

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

L'achat du Pass pour les pistes de ski de fond est possible au Chalet nordique. N'hésitez pas à vous munir du plan des pistes au Chalet Nordique de Freissinières.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Sur votre route...

La prêle (A)

En bordure du ruisseau, en bordure du fossé, pousse une plante ressemblant à un gros écouvillon... ou à une queue de cheval, selon son imagination. C’est la prêle des champs, plante proche des fougères. Elle est connue pour ses propriétés médicinales, car elle contient beaucoup de silice, un puissant reminéralisant pour les os, les cartilages et la peau. Il existe plusieurs espèces de prêles.

Attribution : Cédric Dentan - Parc national des Écrins

La barbastelle (B)

Au village, des oiseaux font leur nid dans les vieux murs et des chauves-souris occupent les greniers. Certaines se cachent derrière les volets ouverts et bloqués contre le mur. Le barbastelle, une espèce de chauve-souris rare, et protégée comme toutes ces espèces. Le hameau des Ribes a le privilège d’en accueillir en été. Ce petit mammifère mangeant bon nombre d’insectes chaque nuit « déménage » souvent s’il est dérangé ou par simple précaution.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

Le cincle plongeur (C)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. C’est le cincle plongeur ! Il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard : il chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

L’huile de marmotte (D)

D’antan, l’huile permettait aux habitants de Freissinières de cuisiner mais aussi de s’éclairer. L’huile de noix ou d’amandes était difficile à produire du fait de l’altitude. Le prunier de Briançon résiste en montagne et les prunes jaunes de cet arbre fruitier contiennent des amandes. Ces amandes étaient pressées dans des moulins pour produire une huile aux vertus médicinales : l’huile de marmotte.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins

Le mélèze (E)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d’or et illumine la montagne à l’automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d’autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s’installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins

Freissinières (F)

Le nom de la commune vient de freisse nière qui signifiait : frêne noir. Dans les communautés montargnardes, le frêne était un auxiliaire précieux de l'homme. Les feuilles servaient de fourrage pour les chèvres et les lapins, les branches étaient utilisées pour fabriquer des manches d'outils, c'était aussi un excellent bois de chauffage et on l'utilisait pour ses vertus médicinales.

Attribution : Maillet Thierry

Le cincle plongeur (G)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d’insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Attribution : Coulon Mireille